

DOSSIER DE MOBILISATION

Mars 2018

15 MARS : UNA SOUTIEN LES INITIATIVES POUR LA BIENTRAITANCE ET L'ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS

AIDE ET SOINS À DOMICILE

100 000
professionnels

700 000
bénéficiaires

850
structures soit
3000
implantations



Anne-Sophie Mauffré © UNA

Association reconnue d'utilité publique, UNA est la fédération de référence dans le champ du domicile. UNA est constituée d'un ensemble de plus de 850 structures indépendantes, appartenant toutes à l'économie sociale et solidaire ou au secteur public : des associations, des services publics territoriaux, mais également des organismes mutualistes et des fondations.

EDITO

Guillaume QUERCY - Président UNA

« Le domicile est, aujourd'hui, au croisement de nombreuses transformations impulsées par les évolutions de notre société et les attentes de nos concitoyens.

Ces mutations sont largement promues par les pouvoirs publics notamment dans le cadre de la Stratégie Nationale de Santé avec le virage ambulatoire et l'enjeu de la prévention, les enjeux démographiques et d'inclusion de tous dans

la société avec notamment la transformation de l'offre médico-sociale. Les questions d'emploi sont également au cœur des priorités gouvernementales et essentielles pour rendre opérantes les évolutions voulues.

Sur tous ces sujets, le réseau UNA présente des atouts majeurs pour relever les défis qui nous attendent. Cependant, un problème de fond persiste et embolise nos services : le manque de financement dédié à la perte d'autonomie.

Pour y remédier, UNA formule des propositions et active tous les leviers, dont la mobilisation, pour contribuer aux politiques publiques de demain. »



Union Nationale de l'Aide, des Soins
et des Services aux Domiciles.

UNA, un mouvement engagé



Anne-Sophie Mauffré © UNA

Les acteurs de l'aide, des soins, de l'accompagnement et des services à domicile jouent un rôle éminent au sein du tissu social français. Ces services, en répondant au choix des personnes les plus vulnérables de vivre à domicile, permettent de promouvoir une vision inclusive de la société dans laquelle toute personne se voit garantie le plein exercice de ses choix de vie, de son lieu de vie et cela quelle que soit sa situation familiale, sa dépendance, sa pathologie ou sa situation de handicap.

Sans nous, demain, les services à domicile ne seront bientôt accessibles qu'à ceux qui peuvent payer. Avec la disparition de ce modèle, ce sont les plus fragiles qui sont menacés alors que la pauvreté se creuse et touche de plus en plus fortement des populations déjà fragiles : familles monoparentales, personnes âgées, travailleurs pauvres, personnes en situation de handicap...

C'est pourquoi UNA, premier réseau d'aide, de soins et des services aux domiciles, se mobilise pour alerter l'opinion et les pouvoirs publics. **UNA demande des financements à la hauteur des besoins afin de sauver les services à domicile pour TOUS.**

UNA, un syndicat d'employeurs responsables

Les structures du réseau UNA sont des employeurs responsables qui ont l'ambition d'allier **la qualité des prestations à la qualité de vie de leurs salariés en développant une politique de formation ambitieuse et en facilitant les parcours professionnels.**

En 2016, dans la Branche de l'aide, de l'accompagnement, des soins et des services à domicile, près de 122 000 salariés ont bénéficié d'une action de formation. Près de 80 millions d'euros ont été consacrés à la qualification et à la professionnalisation des salariés de la Branche grâce notamment au soutien de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) qui depuis 2009 accompagne la politique de formation de la Branche.

Par ailleurs, les structures revendiquent leur appartenance au champ de l'économie sociale et solidaire en portant une vision de l'entrepreneuriat singulière, notamment liée à sa gouvernance, et porteuse d'innovations.

UNA, UN ACTEUR PRÊT À RÉPONDRE AUX GRANDS DÉFIS DE DEMAIN

DÉFI DE L'EMPLOI

Le vieillissement de la population, le développement de la médecine ambulatoire et du maintien à domicile créent une forte dynamique de l'emploi dans le secteur de l'aide et des soins à domicile. Ainsi, comme le met en exergue l'étude DARES d'avril 2015, près de 160 000 postes sont à créer pour la seule activité d'aide à la personne, d'ici 2022. C'est ainsi un secteur potentiellement massivement créateur d'emploi mais qui peine fortement à recruter et fidéliser ses salariés. En cause : un manque de financement et une très faible attractivité des métiers.

Les premiers niveaux de la grille salariale conventionnelle sont sous le Smic. Cette situation découle des fréquents refus d'agrément des avenants relatifs à la politique salariale, par les ministères de tutelle. Par ailleurs, il faut souligner une nette dégradation des conditions de travail avec une augmentation de la pénibilité au travail.

UNA entend ne plus « produire » des travailleurs pauvres. Par la voix de son syndicat, UNA entend agir en faveur d'une meilleure reconnaissance des salariés.

Sandrine ROUX,
Coordinatrice de
parcours Aid'Aisne



« En 15 ans, j'ai pu évoluer au sein de l'association. J'ai fait une VAE pour être auxiliaire de vie. Puis, on m'a proposé ce nouveau poste de coordinatrice en catégorie D. Pour la plupart de mes collègues avec qui je suis en contact permanent, le manque de reconnaissance du métier est ce qui est le plus dur à supporter. Les salaires sont misérables. Certaines empruntent pour travailler ! Si je sortais avec une pancarte, j'y mettrais « Plus de moyens, pour les personnes accompagnées et les professionnels du domicile. »

DÉFI DE LA TRANSFORMATION DE NOTRE SYSTÈME DE SANTÉ



Dominique VILLA
Directeur Aid'Aisne

« Si l'état et les départements sortaient de leur torpeur gériatrique pour développer une sincère politique envers les plus fragiles à domicile, nous pourrions exercer notre responsabilité d'employeur social et solidaire. Si les financeurs pensaient prévention avant de compter leurs dépenses de réparation, nous favoriserions les parcours professionnels à travers les métiers du soin et du prendre soin. Si les pouvoirs publics ouvraient les yeux, ils verraient des besoins, une filière, une transition à accomplir. Ils verraient de la beauté dans tous les âges de la vie. »

Les services d'aide, de soins et d'accompagnement à domicile sont par essence des acteurs de santé et de prévention en ce qu'ils permettent aux personnes de répondre à leur choix de vivre à domicile, de prévenir l'isolement, de limiter la perte d'autonomie et de favoriser l'exercice de la citoyenneté.

Les services à domicile déploient des solutions souples qui permettent d'anticiper et d'organiser le retour à domicile après hospitalisation et limiter les ruptures dans le parcours de santé des personnes fragilisées.

Des solutions innovantes se développent sur les territoires avec des équipes d'appui aux retours à domicile ou des plateformes médico-sociales de relais à l'hospitalisation portées en particulier par des Services Polyvalents d'Aide de Soins et d'Accompagnement à Domicile (SPASAD) et des centres de santé.

Par la prévention, l'aide, l'accompagnement et le soin, le secteur du domicile constitue un atout majeur de notre système de santé pour relever le défi du « virage ambulatoire ».

DÉFI DU VIRAGE INCLUSIF

En permettant aux enfants et adultes d'être aidés, accompagnés et soignés à leur domicile ou à partir de leur domicile, les services concourent au respect des droits des personnes en situation de handicap et à leur inclusion dans la vie citoyenne.

Ils favorisent la scolarisation des enfants par un soutien aux parents et un relai auprès de l'enfant en dehors des temps scolaires. Ils apportent les services indispensables aux personnes en activité professionnelle pour l'accompagnement dans les gestes de la vie quotidienne. Ils offrent des solutions flexibles et adaptables aux personnes qui souhaitent vivre chez elle dans toutes les formes de logements qui se déploient dans les territoires tant en logement individuel que dans le cadre d'habitat inclusif.

Ils proposent des réponses séquentielles et interstitielles en complémentarité des dispositifs spécialisés et des établissements (pour les week-ends, offrir du répit aux familles, permettre les transitions entre établissements et « milieu ordinaire », dans l'attente d'une place en établissement, dans le cadre d'une réponse accompagnée pour tous, etc.).

Ainsi, ils sont des leviers au développement du pouvoir d'agir des personnes en situation de handicap.



Alain FESSELIER
Directeur ASAD Argoat

« L'ASAD Argoat (Guingamp) accompagne Gilles, 27 ans, présentant des troubles autistiques. Avec le soutien important de sa famille, il vit dans un logement autonome. En semaine, il va à l'accueil de jour dans un foyer de vie. Pour cela, les intervenants à domicile de l'association assurent un accompagnement véhiculé, matin et soir. Le lundi, avec un intervenant, Gilles va faire des courses. Le vendredi, un accompagnement permet à Gilles de participer à une activité de loisir. Un partage d'information entre la famille, le foyer de vie et l'ASAD Argoat garantit une cohérence pour gérer les crises. »

DÉFI DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE



Franck GUICHET
Sociologue - Emicité

« Les intervenants à domicile ne regardent pas les personnes aidées comme une population inutile et à la charge de la société – tel que l'image de la dépendance les réduit souvent – mais comme des individus pleins de ressources parce qu'en restant chez eux, ils entretiennent leurs liens avec un territoire. En les formant aux enjeux de la transition écologique, les intervenants à domicile donnent aux personnes aidées les clés pour agir dans leur quotidien et devenir un acteur du changement. Ainsi accompagné, le domicile de chaque personne aidée devient un nouveau pas vers un monde durable. »

Par son implication quotidienne auprès des personnes et des familles, **les membres du réseau UNA disposent d'une situation privilégiée pour être de véritables acteurs de la transition écologique et solidaire, enjeu sociétal majeur.**

UNA est le premier réseau du secteur à s'y impliquer véritablement et très concrètement. Il dispose du potentiel d'action pour intervenir sur ce plan en matière de logement, de gestes éco-responsables, de pratiques de tri des déchets, d'économie circulaire, comme de circuits courts...

Ses atouts sont au service de cette ambition pour faire de la transition écologique et solidaire une source de mieux être pour les personnes et les familles accompagnées, pour les salariés également, mais aussi pour créer de l'emploi dédié et pour, ce faisant, agir au profit de l'ensemble de la société.

SERVICES À DOMICILE EN DANGER

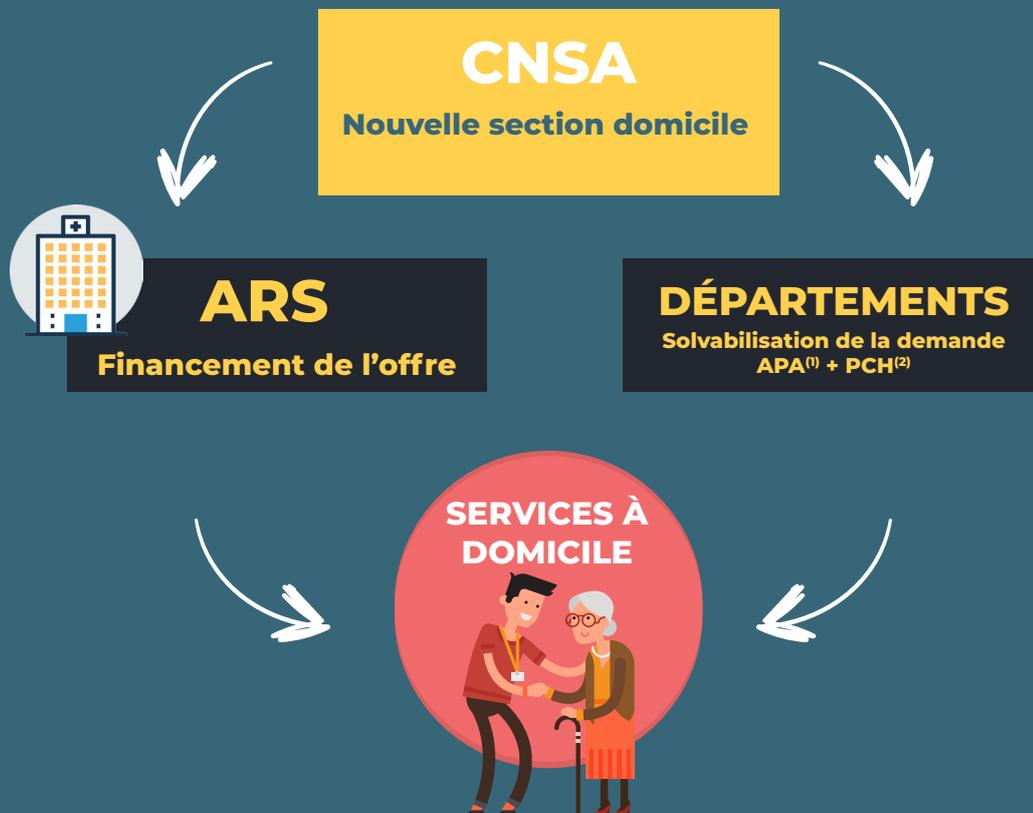
Aujourd'hui, malgré de nombreuses alertes depuis plusieurs années, la France est au pied du mur. Les gouvernements successifs n'ont pas pris la mesure de l'enjeu du vieillissement de la population et n'ont pas résolu le problème du financement de la perte d'autonomie. Des déserts de l'aide à domicile commencent à compléter les déserts médicaux alors que les besoins augmentent. Dans ce contexte, les personnes âgées ne sont plus certaines de pouvoir accéder à des services de qualité et bienveillants, partout en France et à un coût supportable.

UNA soutiendra donc toutes les initiatives qui, le 15 mars, contribueront à mettre au-devant de la scène les besoins des personnes âgées et des salariés qui les accompagnent.

Notre proposition d'avenir pour le financement des services à domicile

UNA propose d'injecter **1,7 milliard d'euros** pour créer les emplois nécessaires au fonctionnement des services et répondre aux besoins de la population en augmentation. **Cette somme ne représente qu'un tiers du montant de l'ISF supprimé en 2017 ! A l'heure où l'augmentation de la CSG diminue les revenus des retraités, il serait normal que ces nouvelles recettes pour l'Etat soient utilisées pour financer la prise en charge de la perte d'autonomie.**

Pour notre fédération, l'implication des Agences Régionales de Santé (ARS) dans l'organisation de l'offre de services à domicile aux côtés des départements est indispensable afin d'inclure systématiquement les services à domicile dans les projets régionaux de santé et répondre ainsi aux grands défis sociétaux de demain.



⁽¹⁾ Allocation personnalisée d'autonomie

⁽²⁾ Prestation de compensation du handicap

CONTACT PRESSE

Manon Daffara
m.daffara@una.fr
01.49.23.71.54



Union Nationale de l'Aide, des Soins
et des Services aux Domiciles.

www.una.fr
[@UNAdomicile](https://twitter.com/UNAdomicile)